



MUNICIPALITÉ DE PRANGINS

AU CONSEIL COMMUNAL DE PRANGINS

Préavis No 45/81

Boucllement des comptes de l'exercice 1980

Délégué municipal: M. Marcel Narbel

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

La Municipalité a pris connaissance des comptes 1980 lors de ses séances des 27 avril et 18 mai 1981. Après les avoir approuvés, Elle vous les soumet, en les commentant avec le présent préavis, pour adoption par votre Autorité.

Ces comptes ont été établis pour la dernière fois selon l'ancien plan de comptes qui avait cours jusqu'au 31.12.1980. Les chiffres contenus dans le présent rapport sont à une exception près exprimés en milliers de francs. Les différents aspects de ce boucllement vous sont présentés dans l'ordre suivant:

1. Comparaison des bilans 1980/1979
 - 1.1 Commentaires concernant l'actif
 - 1.2 Commentaires concernant le passif
2. Comparaison des comptes d'exploitation: 1980/budget/1979
 - 2.1 RECETTES: 1980/budget/1979
 - 2.11 Analyse des recettes
 - 2.2 DEPENSES: 1980/budget/1979
 - 2.21 Analyse des dépenses
 - 2.22 Commentaire global concernant les dépenses
 - 2.23 Résultat global d'exploitation
3. Recettes fiscales
 - 3.1 Commentaires sur les recettes fiscales
4. Comptes de Profits et Pertes
 - 4.1 Commentaires au compte de Profits et Pertes
5. Remarques générales
6. Conclusion

1.- <u>Comparaison des bilans au</u>	<u>31.12.80</u>	<u>31.12.79</u>	<u>Différences</u>
<u>ACTIF</u>			
Caisse	1.0	1.2	- 0.2
Chèques postaux	3.8	4.0	- 0.2
BCV c/c	.-	6.4	- 6.4
CFV c/c	0.8	2.6	- 1.8
UBS c/c	.-	2.4	- 2.4
UBS placement à terme 5 3/8 %	600.0	.-	+ 600.0
Débiteurs	173.6	85.3	+ 88.3
Recette de l'Etat	2'041.0	1'753.7	+ 287.3
	<hr/>	<hr/>	
Sous-total I (disponibilités)	2'820.2	1'855.6	+ 964.6
	=====	=====	=====
Titres	196.0	196.0	-.-
Immeubles productifs	1'524.4	1'674.4	- 150.0
Immeubles improductifs	.-	.-	-.-
Nouveau bâtiment scolaire	.-	.-	-.-
Mobilier et matériel	.-	.-	-.-
Réseau d'eau	.-	.-	-.-
	<hr/>	<hr/>	
Sous-total II (immobilisés)	1'720.4	1'870.4	- 150.0
	=====	=====	=====
Total général	4'540.6	3'726.0	+ 814.6
	=====	=====	=====

1.1 Commentaires concernant l'Actif

Les disponibilités (sous-total I) se sont encore améliorées de 964.6. A l'origine de cette différence, un placement à terme à l'UBS de 600.0, une augmentation des débiteurs de 88.3 et de 287.3 du solde dû au 31.12.80 par la Recette de l'Etat.

L'augmentation de 88.3 sur les débiteurs provient pour l'essentiel de taxes uniques, 39.5, d'un don de 10.7 pour le temple, de la ristourne du canton, 11.3, sur la taxe autos, comptabilisés au 31.12 sur ce compte. D'autre part, les débiteurs eaux sont plus importants qu'à fin 1979 suite à l'augmentation des tarifs.

Un amortissement de 150.0 a été opéré sur les immeubles productifs. Il s'agit de l'Auberge dont la taxe fiscale a été estimée à 550.0 alors qu'elle figurait encore pour 700.0 à notre bilan (voir avis du 16.8.80 de la commission d'estimation fiscale des immeubles).

<u>PASSIF</u>	<u>31.12.80</u>	<u>31.12.79</u>	<u>Différences</u>	
Créanciers	545.3	597.6	-	52.3
BCV compte ordinaire	95.5	.-	+	95.5
UBS compte ordinaire	160.0	.-	+	160.0
BCV emprunt consolidé 4 1/4 %	600.0	600.0		.-
UBS emprunt concolidé 4 1/4 %	600.0	600.0		.-
Vaudoise ass. emprunt consolidé 3 3/4 %	500.0	500.0		.-
Vaudoise ass. emprunt consolidé 5 %	400.0	400.0		.-
Intérêts courus au 31.12.80	15.9	.-	+	15.9
CFV hyp. immeuble de la Place	.-	39.3	-	39.3
Sous-total I (Dettes)	<u>2'916.7</u>	<u>2'736.9</u>	+	179.8
Provision pour grands travaux	1'105.0	475.0	+	630.0
Capital bourse des pauvres	336.5	332.8	+	3.7
Capital ou fortune nette	182.4	181.3	+	1.1
Sous-total II	<u>1'623.9</u>	<u>989.1</u>	+	634.8
Total général	<u>4'540.6</u>	<u>3'726.0</u>	+	814.6

1.2 Commentaires concernant le Passif

Le total des dettes est en augmentation de 179.8, Cela est dû essentiellement au comptes courants BCV et UBS momentanément débiteurs au 31.12.80.

La provision pour grands travaux a pu être augmentée de 630.0 y compris 200.0 pour factures Müllner, Guignard et Wiezik à recevoir. (M.G.W.)

2 - Comparaison des comptes d'exploitation

2.1 <u>RECETTES</u>	<u>1980</u>	<u>Budget</u>	<u>1979</u>	<u>Différences</u>	
				<u>s/budget</u>	<u>s/1979</u>
103 Recettes diverses	1.9	0.5	0.5	+	1.4 + 1.4
105 Service social	2.8	3.0	2.7	-	0.2 + 0.1
ADMINISTRATION GENERALE	<u>4.7</u>	<u>3.5</u>	<u>3.2</u>	+	1.2 + 1.5
201 Intérêts des créances	25.5	10.0	10.3	+	15.5 + 15.2
202 Impôts	2'496.6	2'400.0	2'422.8	+	96.6 + 73.8
203 Droits mutations + gains immob.	499.7	200.0	397.9	+	299.7 + 101.8
205 Protection civile	4.1	.-	0.3	+	4.1 + 3.8
FINANCES	<u>3'025.9</u>	<u>2'610.0</u>	<u>2'831.3</u>	+	415.9 + 194.6

	1980	Budget	1979	Différences	
				s/budget	s/1979
301 Bâtiments	106.0	100.0	99.1	+ 6.0	+ 6.9
302 Terrains et forêts	17.4	15.0	17.4	+ 2.4	-.-
303 Port	49.6	50.0	53.9	- 0.4	- 4.3
304 Eau abonnements	96.3	90.0	66.5	+ 6.3	+ 29.8
305 Eau prises	121.2	60.0	73.8	+ 61.2	+ 47.4
BATIMENTS & DOMAINES	390.5	315.0	310.7	+ 75.5	+ 79.8
401 Bureau technique	22.2	15.0	16.5	+ 7.2	+ 5.7
402 Chaussées	11.4	10.0	9.4	+ 1.4	+ 2.0
403 Travaux divers	2.3	-.-	6.1	+ 2.3	- 3.8
404 Verres récupérés	3.1	1.5	1.8	+ 1.6	+ 1.3
405 Egouts, canalisations	133.8	110.0	100.6	+ 23.8	+ 33.2
406 STEP - Epuration	147.1	120.0	106.9	+ 27.1	+ 40.2
407 Eclairage public	76.6	75.0	75.2	+ 1.6	+ 1.4
TRAVAUX & VOIRIE	396.5	331.5	316.5	+ 65.0	+ 80.0
501 Police	16.4	10.0	7.9	+ 6.4	+ 8.5
502 Feu	75.5	70.0	78.5	+ 5.5	- 3.0
POLICE & HYGIENE	91.9	80.0	86.4	+ 11.9	+ 5.5
601 Cultes	10.7	-.-	-.-	+ 10.7	+ 10.7
602 Bâtiments scolaires	4.4	5.0	4.2	- 0.6	+ 0.2
604 Instr. publique pers.	21.5	15.0	14.0	+ 6.5	+ 7.5
605 Instr. publique mob.	0.1	-.-	5.8	+ 0.1	- 5.7
INSTRUCTION PUBLIQUE & CULTES	36.7	20.0	24.0	+ 16.7	+ 12.7
701 TRANSPORTS PUBLICS	8.0	8.0	8.0	-.-	-.-
RECETTES TOTALES	3'954.2	3'368.0	3'580.1	+ 586.2	+ 374.1

2.11 Analyse des Recettes

Par rapport au budget il y a donc une plus-value de 586.2 ou 17.4 % qui s'explique par de meilleures recettes sur les impôts, droits de mutations et gains immobiliers de même que sur les taxes diverses telles que prises d'eau, égouts et épuration. Il y aura peut-être lieu de revoir ces deux dernières taxes lors de l'établissement du prochain arrêté d'imposition. La plus-value de 374.1 ou 10.4 % par rapport à 1979 trouve son explication en moins aigu sur les mêmes postes. A signaler cependant une recette supérieure de 29.8 sur les abonnements d'eau dont le tarif avait été révisé.

2.2 DEPENSES	1980	Budget	1979	Différences	
				s/budget	s/1979
1001 Conseil Communal	12.7	12.0	12.5	+ 0.7	+ 0.2
1002 Administration	141.0	145.0	138.0	- 4.0	+ 3.0
1003 Frais généraux divers	83.4	50.0	69.9	+ 33.4	+ 13.5
1004 Subsidés cotisations	10.9	7.0	6.5	+ 3.9	+ 4.4
1005 Service social	101.0	100.0	97.3	+ 1.0	+ 3.7
1006 Assurances	34.6	30.0	33.2	+ 4.6	+ 1.4
ADMINISTRATION GENERALE	383.6	344.0	357.4	+ 39.6	+ 26.2
2001 Intérêts des dettes	88.0	100.0	84.4	- 12.0	+ 3.6
2002 Impôts	2.3	5.0	2.9	- 2.7	- 0.6
2004 Prévoyance sociale	96.3	80.0	86.1	+ 16.3	+ 10.2
2005 Protection civile	40.8	65.0	18.0	- 24.2	+ 22.8
FINANCES	227.4	250.0	191.4	- 22.6	+ 36.0
3001 Bâtiments	73.7	80.0	54.0	- 6.3	+ 19.7
3002 Terrains et forêts	55.2	50.0	50.0	+ 5.2	+ 5.2
3003 Port	28.4	40.0	63.3	- 11.6	- 34.9
3004 Eaux	69.0	100.0	94.0	- 31.0	- 25.0
BATIMENTS & DOMAINES	226.3	270.0	261.3	- 43.7	- 35.0
4001 Bureau technique	42.6	40.0	69.4	+ 2.6	- 26.8
4002 Chaussées	54.6	65.0	67.5	- 10.4	- 12.9
4003 Travaux divers	81.0	120.0	120.3	- 39.0	- 39.3
4004 Voirie	70.0	80.0	66.9	- 10.0	+ 3.1
4005 Egouts et canalisations	51.8	100.0	66.6	- 48.2	- 14.8
4006 STEP	121.2	50.0	48.6	+ 71.2	+ 72.6
4007 Eclairage	20.3	30.0	20.5	- 9.7	- 0.2
TRAVAUX & VOIRIE	441.5	485.0	459.8	- 43.5	- 18.3
5001 Police	83.9	65.0	61.7	+ 18.9	+ 22.2
5002 Feu	27.8	35.0	45.0	- 7.2	- 17.2
POLICE & HYGIENE	111.7	100.0	106.7	+ 11.7	+ 5.0
6001 Cultes	9.6	8.0	13.2	+ 1.6	- 3.6
6002 Bâtiments scolaires	121.5	130.0	121.5	- 8.5	-
6003 Administration scolaire	25.7	25.0	21.5	+ 0.7	+ 4.2
6004 Instruction publique	661.6	550.0	531.8	+ 111.6	+ 129.8
6005 Matériel scolaire	20.3	32.0	42.3	- 11.7	- 22.0
INSTRUCTION PUBLIQUE & CULTES	838.7	745.0	730.3	+ 93.7	+ 108.4

	1980	Budget	1979	Différences	
				s/budget	s/1979
7000 TRANSPORTS PUBLICS	89.1	45.0	72.6	+ 44.1	+ 16.5
DEPENSES TOTALES	2'318.3	2'239.0	2'179.5	+ 79.3	+ 138.8
<u>RECAPITULATION</u>					
Recettes	3'954.2	3'368.0	3'580.1	+ 586.2	+ 374.1
Dépenses	2'318.3	2'239.0	2'179.5	+ 79.3	+ 138.8
Excédent de recettes	1'635.9	1'129.0	1'400.6	+ 506.9	+ 235.3

2.21 Analyse des Dépenses (principales différences par rapport au budget)

Compte N°

- 1003 Dépassement de 33.4: Equipement pour le secrétariat 6.2, arbitrage Thorens 13.6.
- 2001 Economie de 12.0: La dette consolidée n'a pas varié en 1980: 2.1 mio. L'intérêt moyen s'est élevé à 4.27 % contre 4 % au budget, par contre la dette moyenne prévue à 2.5 mio ne s'est pas réalisée. Au contraire, le ralentissement et le décalage des grands travaux comme aussi de meilleures recettes nous ont permis de placer les excédents de trésorerie sous forme de divers comptes à terme à l'UBS. Les intérêts encaissés (voir compte 201) s'élevaient à 14.6.
- 2004 Dépassement de 16.3: Les contributions facturées par le canton ont été plus élevées, exemples: Prévoyance et aide sociale + 5.9, Protection de la jeunesse + 4.2.
- 2005 Economie de 24.2: Les subventions communales à la construction d'abri 28.4 sont moins importantes que prévu. Dans certains cas elles se sont transformées en recettes (voir compte 205) des dispenses d'abri étant à nouveau accordées. Ces recettes devraient permettre à la longue de financer, probablement partiellement, la construction d'abris collectifs tels que cela nous est imposé.
- 3003 Economie de 11.6: Pour une fois les travaux d'entretien ont été moins importants que d'habitude.
- 3004 Economie de 31.0: Vu l'année particulièrement arrosée que nous avons vécue les achats d'eau de secours ont été moins importants, 1978 : 28.5, 1979 : 35.4 et 1980 : 13.0 seulement.
- 4002 Economie de 10.4: Moins de travaux que d'habitude.
- 4003 Economie de 39.0: Nous n'avons pas trouvé l'employé communal prévu au budget.
- 4004 Economie de 10.0: Frais moins importants qu'estimés.
- 4005 Economie de 48.2: La facture arriérée Amoudruz a finalement été comptabilisée en 1979 déjà. Par contre 3 factures arriérées du Bureau MGW pour 47.3 (voir ci-après) ont été débitées dans ce compte.

- 4006 Dépassement de 71.2: En 1980 il a fallu procéder à un nettoyage du lit bactérien qui ne fonctionnait plus tout à fait normalement. D'autre part ce compte a été débité de trois factures arriérées du bureau MGW pour total de 45.4. Ces trois factures font d'ailleurs l'objet avec d'autres, d'un examen particulièrement minutieux de la part d'un spécialiste en matière de tarif SIA.
- 5001 Dépassement de 18.9: Le recensement fédéral 6.0, l'achat d'un coffre-fort 3.6, des travaux concernant la signalisation routière en partie déclanchés par l'essai du 50 km/h 12.2 sont à l'origine de ce dépassement.
- 6004 Dépassement de 111.6: Comme annoncé verbalement lors du dépôt du budget 1981 (voir PV séance du Conseil Communal du 12.12.1980, chiffre 4.5, page 5), la nouvelle formule de répartition des frais de l'enseignement secondaire a abouti à une plus-value de 63.4 par rapport à la facturation 1979 et de 76.2 par rapport au budget. L'ouverture d'une nouvelle classe a été nécessaire et les autres composantes de ce compte ont dans l'ensemble toutes augmenté par rapport à 1979. Il est d'ailleurs intéressant de comparer les divers éléments de ces frais qui représentent le 28.5 % de nos dépenses de fonctionnement.

	1980	Budget	1979	Différences	
				s/budget	s/1979
Corps enseignant	315.8	286.0	262.8	+ 29.8	+ 53.0
Economie familiale	4.5	3.0	3.6	+ 1.5	+ 0.9
Orientation professionnelle	4.5	4.0	3.7	+ 0.5	+ 0.8
Classe développement	9.5	12.0	10.5	- 2.5	- 1.0
Primaire supérieure	56.5	50.0	50.0	+ 6.5	+ 6.5
Collège secondaire	189.2	113.0	125.8	+ 76.2	+ 63.4
Enseignement professionnel	45.6	50.0	44.2	- 4.4	+ 1.4
Enseignement spécialisé	23.6	22.0	20.1	+ 1.6	+ 3.5
Transport élèves	12.4	10.0	11.1	+ 2.4	+ 1.3
	661.6	550.0	531.8	+ 111.6	+ 129.8
	=====			=====	=====

- 6005 Economie 11.7: Les besoins en matériel ont été moins importants que prévu.
- 7000 Dépassement de 44.1: Les espoirs mis dans la nouvelle convention passée avec Nyon dont la calculation avait pourtant été faite par des spécialistes, ne se sont pas réalisés. L'augmentation constante des frais et du carburant est bien entendu en partie responsable de ce dépassement. Le kilométrage a également été plus important et des recettes insuffisantes font le reste.

2.22 Commentaire global concernant les dépenses

Dans l'ensemble les dépenses de fonctionnement ne dépassent le budget que de 79.3 ou 3.54 % ceci malgré les factures arriérées MGW et l'important saut enregistré sur les dépenses d'instruction publique.

Par rapport à l'exercice 79, l'augmentation est plus sensible: 138.8 ou 6.37 %. En plus ou moins aigu, on retrouve à peu près les mêmes causes que celles constatées par rapport au budget. L'augmentation des dépenses pour l'instruction publique constitue à elle seule la presque totalité de la différence. A noter qu'il s'agit-là d'un des reports des dépenses cantonales sur les communes. Le supplément facturé sur les frais de l'enseignement secondaire n'influençant pas la part des Communes-sièges. Nous nous trouvons donc en présence d'une diminution de la subvention cantonale en faveur des Communes dites foraines.

2.23 Résultat d'exploitation

C'est une vérité à La Palice que de dire qu'avec des recettes qui augmentent plus fort (+ 17.4 % s/budget ou + 10.4 % sur l'année précédente) que les dépenses (+ 3.5 % s/budget ou + 6.4 % sur l'année précédente) on obtient un meilleur résultat: 506.9 de plus que budgeté ou 235.3 de plus qu'en 1979.

Nous avons vu ci-dessus les multiples causes de ces écarts, nous verrons encore ci-après plus en détail celles, et non des moindres, qui sont en relation avec les impôts.

Selon l'angle duquel on se place on peut tirer d'une telle situation des conclusions diamétralement opposées, tout dépend si l'on veut construire ou démolir !! En ce qui nous concerne, nous voyons là une fois de plus la difficulté qu'il y a à établir un budget lorsqu'on ne connaît pas avec une précision suffisante tous les éléments du problème.

Autrement dit nous sommes, comme on le dit dans ce canton, déçus en bien !! Sachant qu'il s'agit à ce niveau des comptes, de l'excédent de recettes qui permet d'amortir les investissements et que la liste de ces derniers est toujours plus importante, un tel résultat nous réjouit beaucoup. Nous espérons que vous partagerez ce sentiment avec nous.

3.- <u>Recettes fiscales</u>	<u>1980</u>	<u>Budget</u>	<u>1979</u>	<u>Différences</u>	
				<u>s/budget</u>	<u>s/1979</u>
Personnes physiques	1'676.3		1'812.2	- 135.9	
Personnes morales	819.9		610.6	+ 209.3	
<u>Sous-total</u>	<u>2'496.2</u>	<u>2'400.0</u>	<u>2'422.8</u>	<u>+ 96.2</u>	<u>+ 73.4</u>
<u>Taxes annuelles</u>					
Egouts *	133.8	110.0	100.6	+ 23.8	+ 33.2
Epuration *	147.1	120.0	106.9	+ 27.1	+ 40.2
Feu + non-pompier	75.9	70.0	74.8	+ 5.9	+ 1.1
<u>Sous-total</u>	<u>356.8</u>	<u>300.0</u>	<u>282.3</u>	<u>+ 56.8</u>	<u>+ 74.5</u>
<u>Droits de mutations</u>					
s/transfert	101.2		98.0	+ 3.2	
s/successions	220.4		175.8	+ 44.6	
s/gains immobiliers	178.1		124.1	+ 54.0	
<u>Sous-total</u>	<u>499.7</u>	<u>200.0</u>	<u>397.9</u>	<u>+ 299.7</u>	<u>+ 101.8</u>
<u>Total général</u>	<u>3'352.7</u>	<u>2'900.0</u>	<u>3'103.0</u>	<u>+ 452.7</u>	<u>+ 249.7</u>

* y compris les taxes uniques encaissées par notre Boursier. (Voir comptes 405 et 406)

3.1 Commentaires sur les recettes fiscales

Rappelons pour commencer que 1980 est la première année où la perception a été faite à raison de 50 centimes par franc à l'état et sans arrêt de progression. Dans ce sens les recettes enregistrées sur les personnes physiques et morales sont tout à fait conformes à la simulation que nous vous avons soumise en son temps, à savoir

	<u>Ecarts calculés</u>	<u>Ecarts réels</u>
Personnes physiques	- 150.0	- 135.9
Personnes morales	<u>+ 216.0</u>	<u>+ 209.3</u>
<u>Plus-value</u>	<u>+ 66.0</u>	<u>+ 73.4</u>
	=====	=====

Concernant l'écart de 96.2 par rapport au budget signalons que celui-ci, chiffré à 2400.0 a été fait en octobre 79 alors que nous ne connaissions ni le résultat de la simulation, ni le produit provenant du dépôt d'une nouvelle déclaration au 1.1.79.

La différence de 56.8 en plus sur les taxes annuelles résulte d'une plus grande activité dans le domaine de la construction. Notre Boursier a en effet pour 112.6 de taxes uniques pour les égouts et l'épuration des eaux, chiffre particulièrement élevé.

Du côté des impôts dits aléatoires, nous sommes en présence d'un supplément de près de 300.0. Il est tout à fait le bienvenu, mais nous ne pouvons absolument pas prendre le risque de budgeter davantage sur ce poste, tellement les recettes en question sont en dents de scie.

Au total, l'ensemble des recettes fiscales est de 452.7 supérieur au budget et de 249.7 plus élevé qu'en 1979.

Si nous avions commencé de commenter le résultat d'exploitation par-là, nous aurions sans doute été tentés d'expliquer toute la plus-value de l'excédent des recettes par celle des impôts. Les différences sont en effet très voisines:

	<u>Excédent de recettes</u>		<u>Impôt</u>
Ecart sur budget	+ 506.9	c/	+ 452.7
Ecart sur 1979	+ 235.3	c/	+ 249.7

Nous avons vu que ce n'est pas tout à fait le cas dans le détail des écarts sur les recettes et dépenses. Il faut cependant bien admettre que la coïncidence est frappante et qu'elle le serait tout autant quel que soit le niveau des recettes fiscales.

4.- Compte de Profits et Pertes

<u>AVOIR</u>	<u>1980</u>	<u>1979</u>	<u>Différences</u>
Excédent de recettes du compte d'exploitation	1'635.9	1'400.6	+ 235.3
Extourne provision pour grands travaux au 1.1	475.0	440.0	+ 35.0
Recettes diverses	<u>-.-</u>	<u>36.4</u>	<u>- 36.4</u>
	<u>2'110.9</u>	<u>1'877.0</u>	<u>+ 233.9</u>
	=====	=====	=====

<u>DOIT</u>	<u>1980</u>		<u>1979</u>	<u>Différences</u>	
Nouvelle provision pour grands travaux	1'105.0		475.0		
Amortissement s/collège	--		303.1		
Amortissement s/Auberge	<u>150.0</u>	1'255.0	<u>--</u>	778.1	+ 476.9
<u>Autres travaux ou dépenses amortis</u>					
<u>Immeubles</u>					
Auberge communale	--		18.2		
Pavillon scolaire 2 classes	--		1.6		
Temple	13.6		372.8		
Stand tir Duillier	--		2.2		
Collège des Fossés	<u>134.5</u>	148.1	<u>--</u>	394.8	- 246.7
<u>Routes et chemins</u>					
Réseau ch. communaux	--		119.7		
Accès tour d'eau	--		1.9		
Ch. des Jaquines	82.1		155.1		
Ch. du Pélard	--		2.8		
Ch. de la Rigollette	<u>4.4</u>	86.5	<u>--</u>	279.5	- 193.0
<u>Domaines</u>					
Aménagement des Fossés			12.1		
Plan aménagement Rives du Lac			5.3		
Plan aménagement territoire	25.0		17.6		
Plan limite constr. ch. de la Redoute			9.3		
Passage dénivelé CFF	<u>24.6</u>	49.6	<u>--</u>	44.3	+ 5.3
A REPORTER		1'539.2		1'496.7	+ 42.5

./.

	<u>1980</u>		<u>1979</u>	<u>Différences</u>
REPORT		1'539.2		1'496.7 + 42.5
<u>Eaux, égouts</u>				
Collecteur Bénex-Chenalette	--		2.9	
Collecteur Bertoule-Trembley	--		9.0	
Collecteur Banderolle-Sadex	--		10.0	
Réservoirs eau + com. automatique	98.3		177.5	
Conduite eau Sadex-RC 1	58.4		87.7	
Conduite eau Bertoule-Sadex	26.4		87.7	
Epuration coll. rue des Alpes	<u>387.5</u>	570.6	<u>--</u>	374.8 + 195.8
Excédent de recettes viré à Capital		<u>1.1</u>		<u>5.5</u> - 4.4
TOTAL comme à l'avoir		2'110.9		1'877.0 + 233.9
		=====		=====

4.1 Commentaires au compte de Profits et Pertes

L'excédent de recettes du compte d'exploitation est de 235.3 supérieur à celui de l'année précédente.

Le total des travaux facturés et amortis en 1980 est inférieur de 238.6 à celui de 1979: 854.8 contre 1'093.4.

La conjugaison de ces deux différences sur le plan du résultat nous a permis

- de faire un amortissement complémentaire de 150.0 sur l'Auberge dont la valeur productive est ainsi ramenée à sa valeur fiscale au bilan
- de compléter notre provision pour grands travaux d'un montant de 430.0
- de constituer une provision de 200.0 pour les factures du bureau MGW non établies au 31.12.80

Avec les travaux amortis mentionnés ci-dessus, c'est donc un total de 1'634.8 qui a pu être pris en charge par l'exercice 1980 contre 1'431.5 en 1979.

5.- Remarques générales

Ce boucllement s'inscrit parfaitement dans la ligne que nous nous sommes tracée ces dernières années et il nous plaît de relever une fois de plus la situation très saine des finances de notre Commune. Notre endettement de 2.1 mio est très supportable. La charge d'intérêt qui en résulte: 88.0 ne représente que les 3.8 % des dépenses de fonctionnement. Au moment où nous écrivons ces lignes nous disposons de plus d'un million à valoir sur nos investissements en terrain et aménagements d'utilité publique. Comme vous le savez, ces investissements sont d'un coût assez élevé, mais pouvoir les amortir à raison d'environ un million et demi par an constitue une cadence particulièrement remarquable que l'on peut nous envier.

6.- Conclusion

Les présents comptes ont fait l'objet d'un contrôle par la Fiduciaire Heller S.A. à Nyon selon rapport à disposition de la Commission de gestion. Nous les soumettons, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, à l'approbation de votre Conseil qui voudra bien prendre les décisions suivantes:

LE CONSEIL COMMUNAL DE PRANGINS

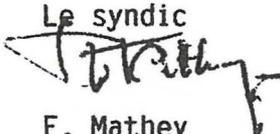
vu le présent préavis No 45/81,
lu le rapport de la Commission de gestion,
attendu que ce dernier a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

D E C I D E

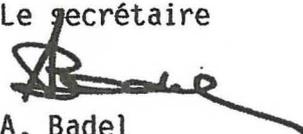
- 1/ d'adopter les comptes de la Bourse Communale pour l'exercice 1980 tels qu'ils ont été présentés.
- 2/ d'en donner décharge au Boursier Communal avec remerciements de la Municipalité pour l'excellence de son travail et sa collaboration active.
- 3/ de donner décharge à la Municipalité pour sa gestion au cours de l'exercice 1980.

Ainsi délibéré en séance du 18 mai 1981 pour être soumis au Conseil Communal de Prangins.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic

F. Mathey



Le secrétaire

A. Badel

Prangins, le 19 mai 1981/ss